

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présences/Absences		Participaient aussi	
Conseillères / conseillers	Titre	Haute direction et invité.es	Titre
Marie-Pierre Lavoie	Présidente	Michel St-Amant	Directeur général
Annie Bédard	Vice-présidente	Fariba Daragahi	Directrice générale adjointe
Annette Azar-Diehl	Conseillère	Caroline Picard	Directrice générale adjointe
Marie-Christine Claveau	Conseillère	Lucie Pineau	Secrétaire-trésorière
Patrick Gatien	Conseiller	Benjamin Belland	Représentant Réseau Jeunesse
Robert Filion	Conseiller	Geneviève Poitras	Représentante Réseau Jeunesse
Roger Lagassé	Conseiller	Coralie Mpyoy	Secrétaire de l'assemblée

La présidente, Marie-Pierre Lavoie, assume la présidence de l'assemblée.

La présidente souhaite la bienvenue au public. Elle déclare la reconnaissance du Conseil scolaire francophone à l'égard de la nation Musqueam de l'accueillir sur son territoire traditionnel. Elle présente les élèves et invite les membres à faire un tour de table.

1. Ouverture de la réunion

1.1 Ouverture de la réunion publique

Résolution P-2033-02-2020

Que le conseil d'administration approuve l'ouverture de la réunion à 8 h 30.

Proposée par : Patrick Gatien

Appuyée par : Robert Filion

Adoptée à l'unanimité

2. Lecture de la vision et de la mission

La conseillère Azar-Diehl procède à la lecture de la vision et de la mission du CSF.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Après révision, la conseillère Claveau demande l'ajout du point 9.1 : Trousses en cas de tremblements de terre.

Résolution P-2034-02-2020

Que le conseil d'administration adopte l'ordre du jour tel que modifié.

Proposée par : Patrick Gatien

Appuyée par : Roger Lagassé

Adoptée à l'unanimité

4. Résolution en bloc

4.1 Résolution en bloc

Résolution P-2035 -02-2020

Que le conseil d'administration reçoive en dépôt le procès-verbal, les rapports et les correspondances.

Proposée par : Patrick Gatien

Appuyée par : Marie-Christine Claveau

Adoptée à l'unanimité

4.2 Procès-verbaux

Procès-verbal P 404 - Réunion du 1^{er} février 2020

4.3 Correspondances

- Lettre Recensement CSF aux Ministres Navdeep Bains et Mélanie Joly
- Lettre Remerciements message aux élèves de l'école Au-cœur-de-l'île
- Lettre Franc Départ Penticton

5. Suivis du conseil d'administration

A) Suivi de la dernière rencontre à huis clos

5.1 Sans objet

B) Suivi de la dernière rencontre publique

5.2 Ouverture officielle école des Pionniers – mise à jour

En attente du ministère.

5.3 Formation Comité – Écoles secondaires hétérogènes/homogènes

À la demande du conseiller Lagassé, deux rapports ont été soumis au CA : écoles secondaires hétérogènes ainsi que les cours offerts dans les écoles homogènes 2019-2020.

Commentaires des élèves présents :

- Benjamin Belland : ayant grandi à Nelson, il est heureux d'être ancré dans sa communauté et de revoir tous ses amis. Il remarque toutefois que leurs apprentissages ne sont pas prioritaires dans leur école.
- Geneviève Poitras : remarque que plusieurs élèves ont décidé d'aller dans des écoles d'immersion à cause des longs trajets d'autobus.

La conseillère Bédard demande qu'on ajoute la liste des cours de l'école virtuelle et nombre d'élèves inscrits.

La présidente Lavoie demandera un avis juridique quant aux écoles homogènes/hétérogènes en vertu de l'article 23.

Suivi : [point à ajouter à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.](#)

6. Administration

6.1 Services de garde

Le directeur général explique que le CSF a reçu une lettre du ministère de l'éducation le 26 février annonçant un changement dans la prestation des services de garde avant et après école, lequel changement permettra désormais au CSF de pouvoir demander du financement pour gérer les services de garde avant et après l'école. Ce programme s'inscrit dans le cadre d'une plus grande politique du gouvernement de créer 10 400 nouvelles places en services de garde. Ces services favoriseront l'apprentissage en français dès le bas-âge.

La présidente Lavoie ajoute que l'objectif n'est pas de remplacer les services existants, mais de collaborer et d'appuyer ceux qui existent déjà. Si des espaces sont déjà alloués à des garderies dans les écoles du CSF, les écoles doivent respecter la vocation des espaces.

Le directeur général affirme rester ouvert à la possibilité d'accorder un mandat à une ou des organisations œuvrant dans le domaine. Il ajoute que des discussions se feront avec les différents partenaires externes qui travaillent déjà dans le domaine.

La conseillère Bédard fait savoir qu'il y aura plusieurs questions au niveau du recrutement. Elle se demande si le CSF compte engager une personne pour gérer le projet.

- Ne connaissant pas encore le montant alloué au projet, le directeur général préfère pourvoir le poste à l'interne pour l'instant.

A) Services pédagogiques

6.2 Présentation vidéo école Côte-du-soleil

Projection de la vidéo des élèves de 2^e et 3^e de l'école Côte-du-soleil qui chantent *La petite abeille* sous les acclamations de l'assemblée. Les paroles de cette chanson ont été écrites et composées par les élèves avec l'assistance de leur enseignante.

6.3 Programme de leadership (PDL)

La DGA Daragahi fait le point sur le programme PDL (anciennement Académie du leadership) qui est un programme offert par le CSF. Le directeur général annonce que des discussions sont en cours avec l'université Simon Fraser pour développer une accréditation du programme. Il y a également la possibilité d'offrir un cours en collaboration.

Le conseiller Gatien aimerait que le CSF fasse plus de promotion du programme vu que seulement 27 des 450 enseignants se sont inscrits au programme.

Le conseiller Lagassé remercie le leadership du directeur général et de son équipe pour avoir mis en place cette formation, et se renseigne sur le sujet autochtone. Le directeur général indique que la formation est actuellement autour du leadership collaboratif et que le point autochtone est bien noté.

Suivi : La DGA Daragahi enverra les détails et contenu du programme aux membres du CA.

6.4 Voyages internationaux

Inscriptions : 198 élèves de 12^e année.

Rien n'a encore été modifié aux voyages, mais le CSF tiendra compte de la COVID-19.

Les parents auront le libre-choix de refuser ou d'accepter la décision du CSF. En cas d'annulation, les frais seront annulés.

Statut actuel : 1 élève ne voyagera plus et 4 élèves sont encore en réflexion.

6.5 Dérogation sortie éducative – école des Voyageurs

Résolution P-2036 -02-2020

Que le conseil d'administration approuve la demande de dérogation à la politique *F-600-2 Sorties éducatives, culturelles et sportives* présentée par l'école des Voyageurs.

Proposée par : Patrick Gatien

Appuyée par : Roger Lagassé

Adoptée à l'unanimité

6.6 Dérogation sortie éducative – école du Bois-joli

En réponse à la question de la conseillère Azar-Diehl concernant le budget de cette sortie, la DGA Picard indique que les collectes de fonds se poursuivent au sein de l'école.

Résolution P-2037 -02-2020

Que le conseil d'administration approuve la demande de dérogation à la politique *F-600-2 Sorties éducatives, culturelles et sportives* présentée par l'école du Bois-joli.

Proposée par : Annette Azar-Diehl

Appuyée par : Annie Bédard

Adoptée à l'unanimité

6.7 Dérogation sortie éducative – écoles Rose-des-vents/Colibris

Résolution P-2038 -02-2020

Que le conseil d'administration approuve la demande de dérogation à la politique F-600-2 *Sorties éducatives, culturelles et sportives* présentée par l'école Rose-des-vents/Colibris.

Proposée par : Patrick Gatien

Appuyée par : Marie-Christine Claveau

Adoptée à l'unanimité

6.8 Dérogation sortie éducative – école Rose-des-vents

Résolution P-2039 -02-2020

Que le conseil d'administration approuve la demande de dérogation à la politique F-600-2 *Sorties éducatives, culturelles et sportives* présentée par l'école Rose-des-vents.

Proposée par : Patrick Gatien

Appuyée par : Roger Lagassé

Adoptée à l'unanimité

6.9 Dérogation sortie éducative – écoles rose-des-vents/Colibris

Résolution P-2040 -02-2020

Que le conseil d'administration approuve la demande de dérogation à la politique F-600-2 *Sorties éducatives, culturelles et sportives* présentée par l'école Rose-des-vents/Colibris

Proposée par : Patrick Gatien

Appuyée par : Marie-Christine Claveau

8 votes en faveur, 1 vote contre

Adoptée à majorité

6.10 Dérogation sortie éducative – Concours robotique

Ce concours accueille 220 élèves venus de 18 écoles du CSF.

Ils dormiront à l'école André-Piolat pour faciliter la logistique et ils voyageront par autobus.

Résolution P-2041 -02-2020

Que le conseil d'administration approuve la demande de dérogation à la politique F-600-2 *Sorties éducatives, culturelles et sportives* concernant le concours de robotique.

Proposée par : Annie Bédard

Appuyée par : Marie-Christine Claveau

Adoptée à l'unanimité

On rappelle d'envoyer les demandes de dérogations plus tôt, parce que le CA semble avoir les mains liées lorsqu'il les reçoit seulement quelques jours avant la sortie. La DGA rappelle que les formulaires sont vérifiés par la direction de l'école et les DGA avant d'être présentées au CA.

B) **Services des ressources humaines**

6.11 Sans objet

C) Services des relations publiques

6.12 Suivi école Au-cœur-de-l'île (Comox)

Graffiti à l'école : la GRC a été informée de l'incident et le CSF a suivi ses recommandations afin de respecter le cours des enquêtes. Le CSF reconnaît toutefois que la communication avec les parents devait être plus rapide. La conseillère Bédard souligne l'importance d'une communication rapide avec les communautés pour l'avenir. À la suite de cet événement, la ministre Mélanie Joly a adressé un message vidéo en ligne aux élèves de l'école Au-cœur-de-l'île.

6.13 Communications coronavirus

Le CSF relaie les renseignements du ministère de la Santé et du gouvernement du Canada.

6.14 Mise à jour – Relais franco

L'itinéraire prévu ne peut plus être utilisé parce que le CSF n'a pas eu de garantie de sécurité de la GRC. Le CSF attend la suite des villes concernées dans la vallée du Fraser. Si le CSF ne reçoit toujours pas de rétroactions, le Relais franco sera organisé sur l'île de Vancouver.
Budget : 130 000 \$.
Date de l'évènement : du 27 mai au 1^e juin 2020.
Inscription : 34 élèves.

D) Services de la technologie

6.15 Rapport – Déploiement ordinateurs portables

Le déploiement des ordinateurs des élèves secondaires a eu lieu dans presque toutes les écoles hétérogènes du CSF; il reste Chatelech et Nanaimo et cela se fera la semaine prochaine.

E) Services des finances

6.16 Budget amendé 2019-2020

La secrétaire-trésorière présente le budget amendé équilibré et conforme, en explique le contenu et répond aux questions des conseillers. Elle exprime son souhait de l'amender une semaine avant la fin du mois de février l'année prochaine.

Date de dépôt au ministère : la semaine suivant le CA.

Le budget amendé de cette année et celui de l'année passée sont présentés dans le document en pièce jointe.

La conseillère Azar-Diehl souligne le 2 à 3 % du budget à conserver tel que recommandé par le vérificateur général. Elle informe que le groupe de travail des finances, dont elle est présidente, s'est donné comme objectif de faire plus d'économies afin d'avoir plus de 159 000 \$ de réserve. Étape actuelle : recherche des propositions et recommandations à soumettre au CA.

La présidente Lavoie explique que lors de sa dernière rencontre avec le ministère, il y a eu quelques indications allant dans le sens que ce dernier compte travailler avec les secrétaires-trésoriers pour arriver à une définition de ce à quoi pourrait ressembler les réserves des conseils scolaires.

La secrétaire-trésorière explique les trois types de budgets obligatoires selon la Loi scolaire : préliminaire (30 juin), états financiers de fin d'année (plus représentatifs de la situation financière du CSF, approuvés 30 septembre) et budget amendé.

La conseillère Bédard demande quel montant reçoit le CSF pour le transport (coût 8 000 000 \$) et s'il est possible d'aller chercher des montants pour les élèves qui ont les deux désignations : francisation et ALA.

6.17 Arrêté du budget amendé 2019-2020 – 1^e lecture

Résolution P-2042 -02-2020

Que le conseil d'administration propose la première lecture de l'arrêté Budget amendé 2019-2020 tel que présenté.

Proposée par : Roger Lagassé

Appuyée par : Robert Filion

Adoptée à l'unanimité

6.18 Arrêté du budget amendé 2019-2020 – 2^e lecture

Résolution P-2043 -02-2020

Que le conseil d'administration procède à la 2^e lecture de l'arrêté Budget amendé 2019-2020 tel que présenté.

Proposée par : Patrick Gatien

Appuyée par : Marie-Christine Claveau

Adoptée à l'unanimité

6.19 Recommandation de procéder à la 3^e lecture et à l'adoption de l'arrêté Budget amendé 2019-2020

Résolution P-2044 -02-2020

Que le conseil d'administration recommande de procéder, en cette même réunion, à la troisième lecture et à l'adoption de l'arrêté Budget amendé 2019-2020 tel que présenté.

Proposée par : Annie Bédard

Appuyée par : Robert Filion

Adoptée à l'unanimité

6.20 Arrêté budget amendé 2019-2020 – 3^e lecture

Résolution P-2045 -02-2020

Que le conseil d'administration propose, en cette même réunion, la troisième lecture et l'adoption de l'arrêté Budget amendé 2019-2020 tel que présenté.

Proposée par : Patrick Gatien

Appuyée par : Marie-Christine Claveau

Adoptée à l'unanimité

F) Services des opérations

6.21 Sans objet

G) Services de l'immobilisation

6.22 Rapport d'immobilisation

La secrétaire-trésorière présente le nouveau format du rapport d'immobilisation. Elle informe que dès que l'information est publique au CA, l'information sera mise à jour sur le site Web dans la semaine suivant le CA.

La conseillère Bédard demande qu'un suivi des demandes soit effectué régulièrement sur le rapport d'immobilisation. Elle fait part aussi des questions dans la communauté au sujet des choix des priorités en termes d'immobilisation dans les communautés, et informe du besoin d'un tableau informationnel répondant aux questions des financements des projets selon les écoles et/ou les régions.

Suivi : La secrétaire-trésorière promet de faire un suivi à ce sujet. Elle rappelle que le document est public et que les suivis y seront faits au fur et à mesure que les projets évoluent.

La collaboration entre l'école du Pacifique et le SD 46 étant publique maintenant, le conseiller Roger Lagassé se questionne sur la raison pour laquelle l'école du Pacifique loue au lieu d'acheter comme était l'objectif antérieur.

Suivi : La secrétaire-trésorière promet de vérifier que l'information est juste et fera des mises à jour s'il y a lieu.

7. Pause

A) Retour aux délibérations

8. Gouvernance

8.1 Présentation vidéo école Océane

L'assemblée visionne la vidéo des élèves de 6^e et 7^e année de l'école Océane qui reçoit des applaudissements de l'assemblée. La présidente Lavoie félicite et remercie les élèves.

A) Groupes de travail

8.2 Révision Comité des Finances

Le but de cette révision était de mettre à jour le document selon l'organigramme actuel du CSF, en y ajoutant le directeur général dans la composition.

Après quelques échanges, les membres du CA s'entendent que ce n'est pas *Comité des Finances* mais plutôt *Groupe de travail des finances*.

La conseillère Claveau explique qu'un changement de l'appellation du groupe de travail vers Comité-conseil des Finances, tel que le préférerait la conseillère Azar-Diehl pousserait au changement des politiques, chose difficile à faire pour l'instant vu que le Comité-conseil des politiques (CCP) n'est pas encore arrivé à la modification de cette dernière. Pour y remédier, la conseillère Azar-Diehl suggère de reporter la discussion plus tard. Suggestion appuyée par la conseillère Claveau, car selon les politiques du CSF, tous les groupes de travail se rapportent au CA et non au directeur général.

Après ces échanges, les membres du CA s'entendent pour modifier la résolution et votent pour la résolution amendée suivante :

Résolution P-2046 -02-2020

Que le conseil d'administration approuve la révision du groupe de travail des Finances.

Proposée par : Annette Azar-Diehl

Appuyée par : Robert Filion

Approuvée à la majorité

8.3 Comité d'immobilisation

La présidente Lavoie s'excuse de n'avoir pas suivi la procédure de gestion d'assemblée selon le *Code Morin* au cours de la réunion précédente.

Tous les conseillers ont exprimé leurs intérêts de siéger dans le comité d'immobilisation.

Le conseiller Lagassé suggère une rencontre par mois, et que la participation soit au même titre que les rencontres huis clos (tous les conseillers, le DG, la ST et les deux DGA).

8.4 Comité-conseil des politiques (CCP)

La conseillère Claveau fait une mise à jour de la réunion du CCP qui s'est tenue le 28 février et au cours de laquelle elle a identifié vingt politiques pour cette année.

La politique *Sorties éducatives, culturelles et sportives* est en cours de révision. Les demandes de sortie relèveront de la direction générale à l'exception des voyages internationaux. La politique *SOGI* doit être révisée annuellement.

Les politiques seront accompagnées des directives administratives (DA) lors de leur envoi en consultation à l'automne. Il est important de mentionner que les DA seront envoyées à titre informatif seulement, car elles font partie de la responsabilité de l'exécutif, mais qu'il est quand même possible de faire des commentaires.

B) Regroupements

8.5 Rapport de la visite FNCSF

La présidente Lavoie a participé à la rencontre de la FNCSF qui s'est tenue au mois de février et qui a entre autres compris du démarchage sur la Colline parlementaire pour parler du PLOÉ et du recensement des ayants droit.

C) Divers

8.6 Demande de rapports

Les membres du CA remercient l'équipe du directeur général pour la préparation des rapports des cours offerts dans les écoles hétérogènes et homogènes pour l'année 2019-2020.

Deux rapports sont toujours en attente : l'équité des dollars du PLOÉ et l'équité des dollars par région.

8.7 Calendrier des rencontres CA année prochaine

La présidente travaillera avec l'administration pour élaborer une ébauche qui sera présentée au CA une fois prête.

9. Divers

9.1 Trousses en cas de tremblements de terre

La conseillère Claveau se questionne sur le contenu, l'emplacement et le budget pour l'achat des trousse.

Variation selon les régions. Contrairement aux trousse de premiers soins qui se trouvent dans chaque classe des écoles du CSF et dont le budget provient du CSF, les trousse de tremblement de terre sont souvent prises en charge par les APÉ et les parents bénévoles sous la supervision des directions, qui en font la vérification et possiblement les changements chaque année. L'emplacement de la trousse varie entre l'intérieur de l'école ou en dehors de l'école. Pour la deuxième option, il y a eu des défis de vols dans le passé.

Suivi : Note prise par le CA pour discussion dans le futur.

10. Questions du public

10.1 Président du SEPF, M. Stéphane Bélanger

a) Budget amendé : demande de le publier avant pour une meilleure révision et des questions spécifiques.

b) Délai de la rétroaction du ministère : la secrétaire-trésorière informe qu'il y a des rencontres mensuelles avec le ministère de l'éducation et le dossier est suivi de près. Elle souligne que les dossiers de tous les conseils scolaires sont traités de la même façon.

c) M. Bélanger remercie les DGA pour le tableau des listes de cours au secondaire.

10.2. Présidente SCFP, Mme Francine Brisson

a) Budget amendé : besoin de visionner le budget amendé en consultation.

Le directeur général s'excuse et informe du manque de temps entre la présentation au CA huis clos, l'envoi en consultation et le respect des échéances serrées du ministère tout en tenant compte des changements dans l'administration.

b) Services de garde : un financement additionnel?

Le directeur général répond que non, mais informe que le CSF a maintenant le droit de demander un financement.

Mme Brisson encourage le CSF de continuer sur cette piste et souhaite que ses membres soient consultés en premier en matière d'emplois. La présidente Lavoie apprécie le commentaire de Mme Brisson et reconnaît que le SCFP est plus apte à aider le CSF en cette matière.

10.3 Commentaires en ligne : - Rapport d'immobilisation : appréciation du nouveau format

- Services de garde : en attente d'en apprendre davantage.

11. Clôture de la réunion

Résolution P-2046 -02-2020


Que le conseil d'administration approuve la clôture de la réunion à 12 h 23

Proposée par : Annette Azar-Diehl

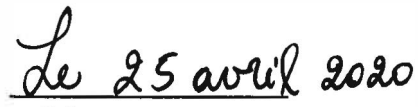
Appuyée par : Patrick Gatien

Adoptée à l'unanimité

ADOPTÉ LE 25 avril 2020


Présidente


Secrétaire-trésorière


Date